



Conseil économique

Rome, le 3 janvier 2009

Rapport du conseil économique / décembre 2008

Suite à l'invitation du conseil général, le conseil économique s'est retrouvé avec les économistes provinciaux à Rome du samedi 27 décembre au jeudi 1^{er} janvier. Ce rapport voudrait d'abord vous donner un écho de ces échanges qui donnent un éclairage intéressant sur la vie de la congrégation, puis rendre compte du travail de l'économiste général et du conseil économique, en particulier autour de la question de l'avenir de la Maison de Rome (cf. Motion 8/1 de la dernière Assemblée générale), avant de proposer quelques réflexions.

La situation économique générale de la congrégation...

1. Un contexte de crise en 2008 qui va se poursuivre

Les media nous parlent sans cesse de crise. Cela peut rester lointain pour certains d'entre nous. Force est de constater que le tour d'horizon fait avec les économistes provinciaux confirme que la congrégation mais avant tout, les hommes qui vivent dans les pays où nous sommes présents, sont touchés par les difficultés.

Dans sa lettre de juin dernier, l'économiste général signalait déjà les répercussions de la crise alimentaire et des matières premières sur les conditions de vie dans certains des pays où nous travaillons. Nous étions loin de nous douter qu'il adviendrait dans les mois suivants une des pires crises mondiales des dernières années. La crise immobilière américaine, la crise du crédit qui a ébranlé les banques, la bourse et certains types de produits financiers (les « Pyramides » – Colombie). Les défis financiers des grands constructeurs d'automobile ont des effets directs sur le cours du pétrole et affectent les économies américaines, canadiennes et vénézuéliennes. On pourrait allonger la liste...

Cela nous invite, à tous les niveaux de la congrégation, à la vigilance sur la manière de gérer nos biens et sur le témoignage que notre style de vie donne (Cst 159).

2. Conséquences pour les provinces

Les économistes provinciaux¹ sont d'accord pour penser que cette crise aura dans les années qui viennent des conséquences importantes pour nous.

Les administrations de nos provinces dépendent en effet actuellement pour la plupart de manière très importante des revenus d'intérêts. D'après les avis de nos différents experts, il est prévisible que les caisses provinciales et la caisse générale perdront près de 50% de leurs revenus d'intérêts pendant plusieurs années. C'est dire que le contexte de crise globale va nous obliger aussi à trouver de nouvelles ressources pour la Mission ! Pourquoi ?

- Dans les provinces vieillissantes les revenus de salaires diminuent et les revenus de pension disparaissent au rythme des décès.
- Dans le même temps, la plupart des experts financiers de ces provinces recommandent d'attendre pour vendre des terrains ou des immeubles afin de protéger notre patrimoine.
- Dans les provinces plus jeunes, on note que les organismes internationaux et les institutions qui soutiennent les projets de développement ont annoncé qu'elles devront réduire leur aide habituelle.
- Pour faire face à cela, dans certaines des provinces où l'on retrouve des candidats en formation plus nombreux, déjà les formateurs ont incité les séminaristes à travailler pour couvrir une partie de leurs dépenses de formation. D'autres moyens se cherchent...

Pour résumer :

- Il ressort de ce tour d'horizon entre économistes provinciaux que **les revenus ordinaires des provinces ne suffisent pas pour susciter ou accompagner des projets nouveaux.** Autrement dit, il va nous manquer des moyens pour à l'avenir : a) implanter la congrégation dans de nouveaux pays (comme en ce moment aux Philippines) b) consolider les fondations déjà existantes (par exemple Afrique, Brésil, Mexique) c) financer les projets transversaux d'animation (Associés, diffusion de la spiritualité...).
- Dans beaucoup de congrégations, c'est l'administration centrale qui pallie les difficultés des provinces. Or cela n'est pas le cas dans notre congrégation, vu son organisation décentralisée. Il nous faut donc inventer de nouvelles manières de faire.
- La dernière Assemblée Générale invitait à une nouvelle approche : « *Vu la situation des différentes provinces, il faut **aller chercher de l'argent à l'extérieur** de la congrégation pour financer ces projets. L'assemblée invite les Eudistes à intégrer la recherche des financements dans l'élaboration des projets, que ce soit à l'échelon local, provincial ou général.* » (Motion 7.3). La situation nous impose de réagir avec une certaine urgence !

¹ Le P. Didier LEFEBVRE pour la vice-province d'Afrique ; le P. Gilles OUELLET pour l'Amérique du Nord ; Milton LOPEZ, diacre, pour la province de Colombie ; le P. Laurent de VILLEROCHÉ pour la Province de France ; le P. Pedro GUERRA pour la Province du Vénézuéla.

3. Conséquences pour l'administration générale

La crise n'a pas épargné l'administration générale.

L'année 2008

La dernière Assemblée Générale s'était dite « *consciente que les projets qu'elle décide devront être financés pour une part par une augmentation des apports pour chacune des provinces* » souhaitant d'ailleurs que « *leur calcul tienne compte entre autres du nombre des incorporés et de la capacité de payer de chacune des provinces* » (Motion 7.2). Suite à cette motion et aux précisions du conseil économique, le conseil général avait suggéré cette augmentation des apports pour permettre une plus grande marge de manœuvre pour les projets nécessaires à l'animation de la congrégation. Vu la situation économique des provinces, cette demande a été rejetée lors du conseil de congrégation en juin 2008.

Suite à cela, l'économe général a lancé un appel directement aux communautés et aux confrères. Nous remercions les trois confrères qui ont fait parvenir 3.295 €. Un autre don de 11.000 € a été encaissé en fin d'année et apparaîtra dans les comptes 2009. Espérons qu'il soit suivi par d'autres, car l'appel d'un soutien spécial demeure pour 2009 !

Concrètement, l'examen des comptes permet d'estimer le déficit 2008 à un montant entre 40.000 et 50.000 € pour un volume global de dépenses d'environ 250.000 €. Les chiffres seront affinés en janvier. Ce résultat reste dans les limites prévues par le budget grâce aux efforts de gestion sur place mais aussi parce que les frais liés aux déplacements à l'occasion des rencontres de congrégation (par exemple ceux du conseil de congrégation) sont désormais – sauf exceptions - pris en charge par les provinces et que des travaux pourtant nécessaires sur les bâtiments ont été reportés. De même on doit signaler que les intérêts reçus sur le capital placé au Canada dans le fonds du Trust affecté à l'administration générale ont été pris *en totalité*. Toute la marge de manœuvre a été utilisée.

L'année 2009

L'année 2009 ne s'annonce pas beaucoup plus favorable. Les provinces ont décidé de ne plus envoyer d'étudiants à Rome, en particulier à cause de l'augmentation du coût de la vie. La maison sera davantage vide. D'où des revenus moindres pour des coûts fixes qui eux demeurent les mêmes. Les experts du Trust annoncent que les intérêts à prendre sur les fonds de l'administration générale vont diminuer de moitié. Le tour d'horizon avec les économistes provinciaux confirme que les apports des provinces ne pourront augmenter.

L'actualité de la motion 7.3 est confirmée ici au niveau général. Rappelons qu'elle invitait les Eudistes à « *aller chercher de l'argent à l'extérieur de la congrégation pour financer ses projets (et à) intégrer la recherche des financements dans l'élaboration des projets, que ce soit à l'échelon local, provincial ou général* ».

Compte-rendu du travail du conseil économique depuis 2007

Un conseil économique a été créé dans la suite de l'Assemblée de 2007. Il est composé de l'économiste général, le P. Gilles OUELLET, économiste provincial d'Amérique du Nord, du P. Laurent de VILLEROUCHE, économiste provincial de France, et du P. Camilo BERNAL, recteur de l'université du Minutõ de Dios. Vu la difficulté de se réunir, il s'est réparti les tâches, notamment pour le travail avec l'économiste local de la maison de Rome, le P. Honoré Kouassi N'GOUAN. Malgré la distance, l'économiste général a pu participer aux différents conseils généraux qui se sont tenus à Rome. Voici quelques aspects du travail réalisé

1. Examen des comptes et travail sur le budget

Comme on l'a déjà indiqué plus haut, le conseil économique a validé les comptes 2007 préparés par l'économiste local puis préparé le budget 2008, lors de sa session de décembre 2007. Il vient de faire de même pour l'exercice 2008 et la préparation du budget 2009. Le conseil général a voté ces comptes conformément à nos constitutions.

La charte comptable a été précisée de manière à permettre une meilleure analyse des coûts (cf. Motion 8.1). Elle essaie de mieux distinguer les frais liés au fonctionnement même de l'administration générale (indépendamment de son logement) et ceux liés à la Maison de Rome et au maintien de ce patrimoine de la congrégation.

Pour 2008, cela donne un montant de dépenses d'environ 250.000 €. A titre comparatif, cela représente un peu plus que le budget total de la vice-province d'Afrique et environ les 2/3 du budget de la Province de Colombie.

Les dépenses 2008 se répartissent approximativement comme suit :

- 10% pour le fonctionnement courant de l'administration,
- 10 % pour les visites, rencontres etc...
- 15 % pour la vie des pères de l'administration (allocations, santé, voyages...)
- 9 % pour les projets, soit 2 % pour l'animation (publications, doctorat de St Jean Eudes, communication...) et 7 % de provision pour les frais de la future Assemblée générale.
- 52 % pour les frais liés à la Maison de Rome (personnel, alimentation, entretien...)
- 4 % pour les autres postes : gestion financière, travaux....

En 2009, le déficit devrait doubler et pourrait atteindre 90.000 €. Il intègre les projets décidés par le conseil général, dont vous parle la lettre du supérieur général. Certaines dépenses vont diminuer en raison d'une présence moins nombreuse à la Maison de Rome et des efforts des résidents. Mais vu la taille des bâtiments, trop de coûts restent néanmoins incompressibles, malgré l'option d'un entretien minimum.

Le problème financier va se présenter assez vite en termes de besoin de liquidités. Les intérêts du Trust vont en effet diminuer de moitié. Le calendrier des apports des provinces a été établi de manière à reporter au plus loin le moment où il faudra retirer ces revenus. Les économistes provinciaux sont très conscients de l'importance du respect des échéances.

Néanmoins, cette gestion prudente ne permettra pas d'aller bien au-delà du mois de juin. Cela donne quelques mois pour trouver des solutions mais il est fort probable qu'il appartiendra au conseil général de juin de prendre la décision de puiser dans nos réserves ou de trouver avec le conseil de congrégation les moyens pour finir l'année.

2. Rencontre de personnes-ressources à Rome

Le conseil général avait demandé à l'économe général de prendre des contacts avec des personnes extérieures à notre congrégation, avec un double objectif :

- fournir des données objectives au dossier de la Maison de Rome
- nourrir la réflexion du conseil sur les structures de gouvernement qui sont en place *ad experimentum* et qu'il faudra évaluer un jour.

Pendant le conseil de congrégation de juin 2007, l'économe général a eu l'occasion de faire des contacts avec Sr Helen Ann SAND, économe générale des Sœurs du Bon Pasteur, le P. Gerald DWYER, économe général des Pallotins, le P. José Samuel GORDEZUELA, économe général des Pères Blancs, et le frère Louis BALANANT, économe général des Frères de l'Instruction chrétienne. Tous ces contacts ont permis de toucher des dossiers tel que les modalités de placement à l'international, les contrats de travail avec les employés laïcs en Italie, les démarches à entreprendre pour régulariser les titres de notre propriété à Rome, les professionnels à contacter pour obtenir une estimation de la propriété et des coûts de travaux de rénovation.

Après le conseil de congrégation de juin, le P. Gustavo LONDÑO a poursuivi efficacement les démarches entreprises. Avec la collaboration du P. DWYER, il a obtenu les titres de propriété et pris contact avec un architecte. Recommandé par l'Association des Economes généraux de Rome, celui-ci a été chargé de compléter le dossier d'évaluation.

En décembre 2008, nous avons également reçu en conseil élargi aux économistes provinciaux l'économe général des Pères Blancs. Les Pères blancs sont une société de vie apostolique très centralisée. Le P. José Manuel nous a partagé les défis actuels de sa société, spécialement en regard de leurs engagements en Afrique. Le P. Camilo BERNAL avait également invité le P. Vicente CLIMENT, économe général des Escolapios. Il nous a présenté lui aussi l'organisation de son administration. Les Escolapios sont un ordre religieux très décentralisé. Il nous a expliqué comment son ordre avait transformé une partie de leur ancien noviciat en hôtel quatre étoiles. Cette décision apporte actuellement d'importants revenus pour soutenir les engagements de leur administration générale.

Ces contacts vont être poursuivis.

3. Amélioration de méthodes de travail

Directoire du conseil économique

En décembre 2007, nous nous sommes penchés sur le projet d'un **directoire du conseil économique**. Nous avons profité de la présence des économistes provinciaux pour clarifier ce texte.

Présentation unifiée des comptes et du capital

L'assemblée générale avait demandé « *aux économes provinciaux, sous la responsabilité de l'économe général, de poursuivre les efforts d'une présentation unifiée des rapports financiers afin d'affiner la connaissance globale de la situation économique de la congrégation (valeurs mobilières et immobilières, avoirs, dettes...)* » (Motion 7.1).

Les économes ont travaillé ensemble pour élaborer une grille commune comportant statistiques, données comptables, indicateurs qui pourraient nous aider à trouver un langage commun. Ils ont souligné l'importance des comptes rendus annuels des administrations provinciales mais aussi des différentes entités financières (communautés, individus...).

Cette grille sera finalisée en Colombie ces prochaines semaines puis testée dès cette année. Les résultats de cette compilation seront présentés au conseil de congrégation de juin.

Calendrier des apports

Comme on l'a dit plus haut, le souhait de l'assemblée générale concernant une augmentation des apports et une autre répartition (cf. Motion 7.2) n'a pas été possible.

Néanmoins, il nous a paru important d'assurer une plus grande prévisibilité à ceux qui gèrent au quotidien la vie de la Maison de Rome. Nous avons donc défini un calendrier d'envoi des apports. La collaboration des supérieurs et des économes provinciaux garantira l'efficacité de ce calendrier.

4. Travail sur l'avenir de la Maison de Rome

Rappelons d'abord les deux motions qui ont guidé le travail des derniers mois :

- « *L'assemblée générale exprime son attachement à la maison générale de la via dei Querceti, étant consciente néanmoins des difficultés liées à l'entretien et à l'animation de cette maison. Pour l'avenir, elle souhaite que la maison générale demeure à Rome, de préférence à la via dei Querceti. Elle demande au conseil général de mettre en place au cours de l'année 2008 une commission ad hoc qui puisse analyser les données financières actuelles de la maison générale et formuler des propositions pour l'avenir, avec une évaluation précises des coûts* » (Motion 8.1)

- « *Vu les difficultés financières et la baisse du nombre des étudiants et pour préserver l'avenir, l'assemblée générale recommande de recentrer la maison de Rome sur sa fonction principale qui est l'administration générale de la Congrégation de Jésus et Marie, tout en conservant la possibilité d'accueillir quelques confrères, étudiants ou de passage, ce choix libérerait une partie des locaux qui pourrait être louée, vendue ou utilisée pour un autre usage (centre d'accueil...)* » (Recommandation 8.2)

De décembre 2007 à aujourd'hui

- Comme nous l'avons indiqué plus haut, divers contacts ont permis de compléter le dossier technique lié à la Maison. Nous disposons maintenant de l'ensemble des papiers et des titres de propriété. La situation juridique est claire sauf sur un point qui va être clarifié dès que possible avec les autorités de la ville de Rome.

- En parallèle à ces démarches ont été étudiés de plus près les frais liés au logement de l'administration générale à la via dei Querceti. Sur un total estimé d'environ 125.000 € en 2008², il est clair que certains frais varient en fonction du nombre de pères habitant la Maison. Ainsi alimentation, eau, électricité (au total environ 42.000 €). Mais d'autres ne peuvent que diminuer faiblement. Ainsi le gaz (pour près de 15.000 €). Certains sont incompressibles. Ainsi assurances, impôts (déjà près de 10.000 €). Tout cela sans compter le personnel et l'entretien d'une maison qui en a besoin pour être maintenue en état.

Décembre 2008 : rapport et recommandations de M. Fabrizio FAGGIONI, architecte

- La présence de notre Maison dans le quartier historique de Rome est à la fois un avantage (le quartier est recherché et notre place... enviée) mais un inconvénient. Le quartier est protégé par l'UNESCO et la destination légale des bâtiments est très réglementée.

- Concrètement, les trois immeubles actuels sont reconnus sous le titre de « couvent » et permettent de recevoir seulement les Eudistes et les amis de la communauté. Pour tout autre usage, même pour une partie des bâtiments, il faudra obtenir les autorisations nécessaires. Cela est possible mais nécessiterait beaucoup de patience et un suivi important sur place.

- Le coût approximatif des travaux pour mettre la maison aux normes est évalué entre 1800 à 2000 € / m². L'architecte estime qu'il est prudent de ne faire que des dépenses d'entretien courant et d'utiliser tels quels les immeubles actuels. Cela évitera des sorties de fonds éventuellement inutiles selon ce qui sera décidé pour tout ou partie de l'espace.

- L'architecte déconseille de morceler l'utilisation de l'ensemble par de petits projets qui mettraient en péril la valeur de toute la propriété. Le contexte de la disponibilité du crédit n'est pas non plus favorable à une vente éventuelle.

Dans les mois à venir

- Les contacts évoqués plus haut vont être poursuivis.

- Accueillir davantage à la Maison de Rome reste provisoirement la seule solution pour diminuer la charge financière. Mais les membres résidents du conseil général n'ont pas mission de devenir des « gérants d'auberge ». Peut-être faudrait-il rechercher dans la congrégation ou à l'extérieur quelqu'un de responsable de l'accueil à la maison, afin de générer quelques revenus et couvrir une partie des dépenses fixes ?

² Ces frais comportent aussi deux « aides » non liées directement à la mission de l'administration générale. Les pensions des collèges romains (jusqu'à 1800 € par mois, certes avec les frais de scolarité) sont bien plus élevées que les 850 € demandés à la via dei Querceti, qui ne couvrent pas intégralement les frais de pension. Ainsi depuis quelques années, la congrégation subventionne de fait *les étudiants*, Eudistes comme diocésains, logés chez nous. Comme annoncé au conseil de congrégation en juin, la pension va légèrement augmenter en 2009. Autre forme d'aide : l'accueil de confrères ou d'amis non pour les besoins de la mission mais pour *des vacances*. Une participation aux frais serait appréciée...

Quelques réflexions et interpellations

Le conseil économique est conscient des défis auxquels doivent faire face les diverses administrations provinciales. Comme le demandait la dernière assemblée générale (cf. Motion 7.4), il invite chaque entité administrative (province, vice-province, région, unité d'animation), chacune dans son milieu, à s'interroger sur les moyens de rechercher de nouvelles ressources. Il suggère que, d'ici le conseil de congrégation de juin, chacune fasse remonter à son administration provinciale le bilan des actions réalisées ou la liste des actions concrètes précises qui pourraient être entreprises *très rapidement*.

Il soutient les initiatives actuelles des membres résidants de l'administration générale pour favoriser l'accueil à la via dei Querceti et les encourage à réfléchir aux hypothèses possibles pour le développement de cet accueil, dans le respect de la fonction principale de la Maison (cf. Recommandation 8.2). Il les invite par ailleurs de prendre les contacts nécessaires pour identifier des alternatives pour leur lieu de résidence.

Il souhaite que le conseil de congrégation :

- se saisisse des idées d'actions qui auront été exprimées dans les différentes provinces pour trouver de nouvelles ressources et manifeste à tous les Eudistes l'intérêt de telles initiatives
- s'exprime sur la suite à donner à la Motion 7.5 de la dernière Assemblée (réfléchir « à la création d'un organisme pour soutenir les projets provinciaux, interprovinciaux ou de congrégation soit en fournissant une expertise, soit en cherchant des fonds »)
- prenne position sur les hypothèses qui seront présentées au sujet de la Maison de Rome.

Dans une motion concernant la pastorale des vocations, la 64^{ème} assemblée générale « demande de présenter la congrégation comme une société de vie apostolique, caractérisée notamment par une spiritualité orientée vers la mission vécue en fraternité et par la dimension internationale » (Motion 2.3). La rencontre qui vient d'avoir lieu – conseil général, conseil économique, économistes provinciaux – nous a fait très clairement ressentir cette dimension internationale dans un climat très fraternel. Mais elle nous a aussi fait mesurer le chemin qui reste à parcourir pour passer de nos réactions qui demeurent très provinciales à ce « rêve » international. Nous situer à ce niveau nous permettrait pourtant de trouver plus de moyens pour aider à la Mission ici ou là. Que St Jean Eudes nous aide à avoir l'audace d'ouvrir les chemins nouveaux qui conviennent (Cst 14) !

Les P. Gilles OUELLET, Camilo BERNAL, Laurent de VILLEROCHÉ